

France Digitale dévoile l'indice LETS pour mettre en avant 135 pépites européennes

A l'occasion du France Digitale Day, une cartographie a été dévoilée pour mettre en lumière des champions européens de la tech. Le fruit d'une collaboration inédite entre des associations de startups de l'UE.

Temps de lecture : minute

20 septembre 2023

L'union fait la force. C'est ce dont France Digitale est convaincu pour peser davantage dans les décisions de l'Union européenne (UE) à l'égard de la sphère numérique. En effet, la structure tricolore, qui organise ce mercredi son événement annuel France Digitale Day, a contribué à la mise en place d'une initiative impliquant une vingtaine d'associations de startups de 16 pays de l'UE et de l'Ukraine (Allied for Startups, Dutch Startup Association, Startup Poland...) pour braquer les projecteurs sur les champions européens de la tech.

Dans ce cadre, ce sont 135 scaleups du Vieux Continent qui ont été sélectionnées pour apparaître sur une cartographie baptisée Leading European Tech Scaleups (LETS). Ces entreprises à fort potentiel ont été choisies sur la base de plusieurs critères, comme avoir son siège social et plus de 50 % de ses effectifs dans l'UE, réaliser au moins 15 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel sur au moins deux marchés et enregistrer au moins 1 million d'euros de revenus annuels sur un marché différent de leur pays d'origine. Cela tombe sous le sens, mais ces scaleups doivent évidemment développer des solutions technologiques pour relever les défis d'avenir de l'Europe.

Sur cette cartographie, il apparaît que les entreprises retenues ont en moyenne dix ans d'existence. Parmi elles, plus de moitié (89 scaleups) ont étendu leur activité au-delà des frontières européennes et permis de créer plus de 80 000 emplois. Plusieurs entreprises françaises sont mises à l'honneur, à l'image de Back Market, BlaBlaCar, Devialet, Doctolib, Ledger, Malt, Qonto ou encore Withings. La délégation tricolore représente près d'un tiers de ce contingent européen avec 47 sociétés représentées. Elle devance l'Allemagne et la Suède.



«La tech européenne ne gagnera que si elle avance unie et fait la promotion de ses champions d'une seule voix»

Avec cette initiative, les associations impliquées espèrent être davantage audibles auprès de Bruxelles. *«À l'échelle internationale, la tech européenne ne gagnera que si elle avance unie et fait la promotion de ses champions d'une seule voix»*, estime ainsi Maya Noël, directrice générale de France Digitale. Avant d'ajouter : *«La période clé d'élections*

européennes qui s'ouvre est une formidable opportunité pour faire grandir le nombre de champions et leur donner pleinement les moyens de devenir des entreprises mondiales en harmonisant les conditions de business et les réglementations à l'échelle européenne.»

France Digitale et les autres associations de startups profitent de la parution de ce premier index pour rappeler leurs priorités en faveur du développement des startups européennes pour donner naissance à des géants continentaux. Elles réclament notamment l'accès pour les jeunes pousses au statut de société européenne (European Company Status), qui permet aux entreprises d'être créées et d'opérer selon les mêmes règles dans le marché unique. Elles demandent également à soutenir davantage les marchés publics innovants, alors que les startups et les PME ont le taux de participation aux marchés publics le plus bas de l'UE (29,1 %), et de renforcer l'attractivité boursière de l'UE au travers du projet d'Union des marchés de capitaux (Capital Market Union) pour inciter les pépites européennes à rester sur le Vieux Continent, plutôt que d'aller s'introduire en Bourse au Nasdaq. C'est en effet l'une des composantes qui pourraient fortifier la souveraineté technologique européenne face à l'appétit des mastodontes américains et asiatiques.



À lire aussi

Maya Noël (France Digitale) : «On a un vivier d'entreprises qui

ont fait»



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maxence Fabron